



Vers une société québécoise plus inclusive

Programme de bourses d'études supérieures Société inclusive – Université de Montréal

Date limite de dépôt des demandes : **4 novembre 2022, 16 h 30**

1. [Contexte](#)
2. [Objectifs du programme de bourse d'études de Société inclusive](#)
3. [Bourses disponibles](#)
4. [Admissibilité et conditions générales](#)
5. [Soumission d'une demande de bourse](#)
6. [Critères d'évaluation](#)
7. [Conditions du financement](#)
8. [Annonce des résultats](#)
9. [Pour plus d'informations](#)

1- Contexte

« Vers une société québécoise plus inclusive » (Société inclusive) est une initiative de recherche intersectorielle en adaptation-réadaptation et en soutien à l'inclusion sociale. Le **Programme de bourses d'études supérieures de Société inclusive – Université de Montréal** (le Programme) vise à soutenir financièrement des étudiantes et des étudiants inscrits aux cycles supérieurs de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal dont les projets d'études ont un impact potentiel sur l'inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités. Les projets financés dans le cadre du Programme doivent s'inscrire dans **au moins une des quatre thématiques** ciblées par l'initiative :

1. Environnement physique et mobilité personnelle

- Accessibilité des lieux, infrastructures de transport, aux moyens de communication, aux produits de consommation (ex. commerces)
- Accès à des aides à la mobilité et technologies d'assistance à coût abordable

2. Environnement social

- Accès au logement et à une vie autonome



- Accès (et maintien) à l'emploi et au travail
- Accès à l'éducation
- Accès à des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture

3. Santé et adaptation-réadaptation

- Accès à des services de santé en prenant en compte le type d'incapacité
- Accès à des services d'accompagnement aux familles
- Accès à des services et programmes diversifiés d'adaptation et de réadaptation, incluant l'utilisation d'appareils et de technologies d'aide

4. Attitudes, préjugés et discrimination

- Sensibilisation de la société à la situation des personnes ayant des incapacités et promotion du respect des droits et de la dignité des personnes handicapées
- Sensibilisation et formation du personnel en contact direct avec le public

2- Objectifs du programme de bourse d'études de Société inclusive

- Soutenir les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles dont les projets ont un impact potentiel sur l'inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités.
- Former la relève dans le domaine de la recherche sur l'inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités.

3- Bourses disponibles

Cinq bourses de 5 000 \$ seront octroyées à l'issue du présent concours.

4- Admissibilité et conditions générales

- Être inscrit à **temps plein** à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, à la session à hiver 2023, soit :
 - à la maîtrise non professionnelle,
 - au doctorat;
- **Ne pas avoir reçu de bourses** de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal au cours des 12 derniers mois;
- **Ne pas déjà avoir été** boursier dans le cadre du présent Programme;
- Le projet soumis doit s'inscrire dans l'une des quatre thématiques de l'initiative de recherche Société inclusive (voir section 1 « Contexte »);
- Le projet soumis doit démontrer un impact potentiel sur l'inclusion ou la participation sociale des personnes ayant des incapacités;



- Avoir dûment rempli le formulaire de demande de bourse et fourni les documents requis (voir section 5 « Soumission d'une demande de bourse »)

5- Soumission d'une demande de bourse

Les étudiantes et étudiants intéressés à soumettre une demande de bourse doivent fournir les documents suivants :

1. Le formulaire de demande de bourse dûment rempli :
<https://societeinclusive.ca/proj/bourses-detudes-superieures/>
2. Curriculum vitae universitaire (3 pages maximum) : (*Publications, communications, prix, bourses, expériences pertinentes*)
3. Texte détaillant les expériences pertinentes en lien avec l'implication et le leadership – maximum 250 mots (Police Arial 12, simple interligne, marges 2 cm)
4. Relevés de notes (universitaire)
5. Proposition de projet – maximum 2 pages (Police Arial 12, simple interligne, marges 2 cm) : (*Introduction, méthodologie, lien avec au moins une des quatre thématiques de Société inclusive, impact potentiel du projet sur l'inclusion sociale des personnes ayant des incapacités.*)
6. Le cas échéant, décrire le milieu d'accueil ou le « terrain » de votre projet – maximum 250 mots (Police Arial 12, simple interligne, marges 2 cm) : (*Description de l'organisme, du milieu clinique, du laboratoire ou du centre de recherche, du type d'encadrement, des ressources.*)

*À noter que tous les documents doivent être transmis en français ou en anglais.

Date limite de soumission des candidatures : 4 novembre 2022 à 16h30.

Les demandes de bourse doivent être transmises par courriel :

info@societeinclusive.ca.

6- Critères d'évaluation

Dans un premier temps, les projets sont évalués sur le plan de leur admissibilité au Programme. Les propositions de projet admissibles seront ensuite évaluées selon les critères suivants :

1. L'innovation démontrée sur le plan de l'approche;
2. La qualité de la méthodologie;
3. La faisabilité du projet;
4. La pertinence en lien avec les thématiques de l'initiative Société inclusive;



5. Les retombées prévues ou potentielles sur le plan de l'amélioration de l'inclusion ou de la participation sociale des personnes ayant des incapacités.

Votre cycle d'étude – deuxième ou troisième cycle – sera pris en compte lors de l'évaluation. Voici la pondération en fonction du cycle d'études :

		Facteurs de pondération	
		2 ^e cycle	3 ^e cycle
1	Excellence du dossier académique universitaire	30%	10%
2	Aptitude à la recherche et expériences pertinentes en recherche	15%	20%
3	Qualité du projet de recherche	30%	40%
4	Justification du lien avec les thématiques de Société inclusive et de l'impact potentiel du projet sur l'inclusion sociale des personnes ayant des incapacités	15%	20%
5	Implication et leadership	10%	10%

7- Conditions du financement

1. La signature du formulaire d'acceptation du financement précisant les paramètres de la réalisation du projet ainsi que les obligations des deux parties;
2. Le financement est non transférable et non renouvelable (une seule bourse pourra être accordée par étudiant dans le cadre du présent Programme);
3. L'étudiante ou étudiant boursier doit mentionner l'appui financier de Société inclusive et de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal dans tout rapport, article, œuvre ou communication découlant de l'octroi.
4. L'étudiante ou étudiant boursier s'engage à participer à **au moins une** des activités de diffusion et de transfert des connaissances organisées par Société inclusive au cours de l'année suivant l'octroi.

8- Annonce des résultats

Les résultats seront annoncés au mois de décembre 2022.

9- Pour plus d'informations

Pour toute question concernant l'admissibilité des projets, veuillez communiquer avec notre équipe, à l'adresse contact@societeinclusive.ca